



Compte rendu du conseil municipal du 13 juillet 2007

Présents : BARDOU G - BEDOS D – CARRIERE C - CAZENAVE M - GUILHAUMON JM – MARTIN R – PIOCH JL – RIPOLL M

Absents : ADELL JM – ASTRUC B – BOUSQUET G - DESSALLES M – GOUTY M – MARTIN S – RAMANITRA-BOUSQUET A

I – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS LE DIMANCHE 26 AOUT 2007

Monsieur le Maire présente au conseil la liste des candidats des délégués et suppléants :

<u>Délégués</u> :	<u>Suppléants</u>
Guilhaumon Jean-Marie	Pioch Jean-Luc
Bedos Dominique	Martin Raymond
Cazenave Michel	Adell Jean-Michel

Il précise que la majorité absolue est nécessaire pour être élu. Si la majorité absolue n'est pas atteinte, un second tour aura lieu immédiatement et la majorité relative s'appliquera.

Il demande au conseil si d'autres candidats souhaitent se présenter. Aucun membre du conseil souhaitant être candidat, Monsieur le Maire demande aux conseillers de voter à bulletin secret. Après dépouillement, il énonce le résultat :

Sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés, soit 8 voix :

<u>Délégués</u> :	<u>Suppléants</u>
Guilhaumon Jean-Marie	Pioch Jean-Luc
Bedos Dominique	Martin Raymond
Cazenave Michel	Adell Jean-Michel

II – ACQUISITION MAISON ET TERRAIN A MONSIEUR PIERRE CAVALLIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'acquérir le terrain et la maison sise Rue de la Chapelle, à Monsieur Pierre CAVALLIER, dans le cadre du projet de mise en valeur des espaces publics du centre historique de Neffies pour un montant global de 45 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 7 voix pour, 1 abstention, adopte cette acquisition.

III – DM N° 2

Monsieur Bedos présente la DM N°2 sur le budget communal effectuée pour régulariser l'absence de crédit suffisant au compte 65 (Autres charges de gestion courante).

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette DM.

La séance est levée à 17 h 45.